



DIP - PPSP
Rue des Glacis-de-Rive 11
1207 Genève

Aux parents dont l'enfant entre à l'école primaire

N/réf. : SSEJ-L178/0623_PFR/lrl

Genève, date du timbre postal

Aux parents dont l'enfant entre à l'école primaire

Madame, Monsieur,
Chers Parents,

Votre enfant entre à l'école, c'est une étape importante dans sa vie et dans son développement. Au cours des prochaines années, il va vivre de grands changements et devra assimiler de nombreuses connaissances. Le service de santé de l'enfance et de la jeunesse (SSEJ) et le service dentaire scolaire (SDS) de l'office de l'enfance et de la jeunesse sont là pour contribuer à créer les conditions favorables à ces apprentissages durant toute la scolarité. Nous avons pour mission de protéger et de promouvoir la santé des enfants et des adolescents.

Durant leur scolarité primaire, les élèves vont bénéficier de :

- 1. Bilan de santé d'entrée en scolarité** avec l'infirmier ou l'infirmière scolaire (et le médecin scolaire si besoin), durant sa 2^{ème} année de scolarité (2P) ou plus tôt si nécessaire. Il a pour but de favoriser l'intégration scolaire.
Il s'agit d'un bilan global de la santé de votre enfant qui porte sur son entrée à l'école, son bien-être dans les apprentissages, ses antécédents de santé, son développement et ses besoins.
- 2. Dépistages**
 - [examen de la vue et de l'ouïe](#) par des techniciennes et techniciens professionnels (effectués systématiquement en 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} et 6^{ème} primaire). Dans les degrés intermédiaires, ces visites ont lieu exclusivement pour les suivis, les absents et les nouveaux arrivants.
 - [dépistage des affections bucco-dentaires](#) par les médecins-dentistes du service dentaire scolaire (chaque année de la 1^{ère} à la 8^{ème} primaire).
- 3. Education à la santé adaptée aux phases de développement de l'enfant**
 - cours d'éducation à la santé dès la 3P et cours d'éducation à la santé sexuelle et au bien-être dès la 4P.
 - [cours d'éducation à la santé bucco-dentaire](#) en 2^{ème}, 5^{ème} et 7^{ème} primaire, classes d'accueil et CLI EP.
 - [conseils pour un dix-heures ou un goûter sain](#)
 - cours portant sur : [l'alimentation](#), le mouvement, le sommeil, les écrans, et autres thèmes importants pour la santé des enfants.

L'infirmier ou l'infirmière scolaire se tient à votre disposition ainsi qu'à celle de votre enfant tout au long de sa scolarité, pour toute question relative à la santé.

Si votre enfant présente des [besoins de santé particuliers](#), il est important de pouvoir en discuter avec vous afin de faciliter son intégration et de lui permettre de suivre sa scolarité dans les meilleures conditions. Dans ce cas, nous vous remercions d'en informer l'infirmier ou l'infirmière dès la rentrée scolaire via la permanence du SSEJ au 022 546 41 00.

Nous vous informons qu'il n'y a pas de présence médicale permanente dans les écoles, ni de traitements disponibles. En cas d'urgence médicale, l'école appelle le 144.

Vous retrouverez ce courrier et d'autres liens utiles via l'onglet "Vie et règles de l'école" du site de l'établissement scolaire de votre enfant.

Nous nous réjouissons de collaborer avec vous pour la santé de votre enfant et nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Chers Parents, nos salutations les meilleures.



Pascal Freydier
Directeur



Scannez-moi